Image not found or type unknown

Analyse d'un avocat signé modifier par mon avocat

Par **korbene**, le **11/02/2015** à **19:18**

Bonjour,
j'ai été débouté en appel et notifier le 8/12/14 avec le conseil de mon avocat d'aller en cassation. Mon assurance juridique transmet le dossier à leur avocat auprès de la cour de cassation pour avis. Ayant eu 12000€ art 700, je ne voulais pas prendre le risque. Mon avocat m'envoi par mail l'analyse de son confrère vendredi 6/02 a 19h00, évoque la resserve de celui ci sur les chances de succès, mais affirme qu'il faut y aller quand même pour mettre la pression sur la partie adverse. Me demande une réponse pour le lundi 1ere heure vu que le délais du dépôt de pourvoi arrivai a échéance lundi 9/02. Alors que le 26/01/15 il m'écrit qu'un pourvoi et déposé!!
Mon assurance me transmet également cette analyse.
Et la je découvre que mon avocat la modifié en enlevant une page et renuméroter les autres. Page ou il me prévenait que je risquais 3000 a 4000€ art 700 par partie, il y en a 4 et une amende civil du même montant. Me rappel ma lourde condamnation art 700 et précise son avis négatif. pourquoi? A t'il le droit de modifier une analyse signé et me cacher les risques qu'il me faisait prendre? je voulais avoir un avis, mais j'ai peur d'aller voir un autre avocat.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés